



# **VACANCES Février 2026**

Partenariat Cercottes - Chevilly: Les enfants Cercottois sont accueillis à l'ALSH de Chevilly



# Date limite d'inscription le 30 Janvier 2026

→ Ir	diqu	ez-le ou les	enfa	nt(s) à inscri	ire :				
NOM:				PRÉNO	M :		NÉ(E) LE	//	
NOM:				PRÉNO	м :		NÉ(E) LE _	//	
NOM :			PRÉNO		м :		NÉ(E) LE	//	
Adr	esse	complète :							
Tél	éphor	ne:			Mai	l:			
N° allocataire CAF : (7 ch					es + 1 lettre)  QF: (le QF de référence pour l'ani est celui de janvier 2026)				
				nfant. Imprimé	une fiche de rer disponible sur <u>w</u>	ww.cigalesetgr	rillons.com	non	
		(Co	chez le		maine du 16 au		<mark>.6</mark> s et indiquez les ho	raires)	
	_	(00	CHCZ IC	16 Fév	17 Fév	18 Fév	19 Fév	20 Fév	
		Heure d'arriv	ée	h	h	h	h	h	
num		Journée							
ts est		Heure de dép	part	h	h	h	h	h	
essaire r verture	$\mathbb{N}$	Semaine du 23 au 27 Février 2026 (Cochez les cases correspondantes aux jours d'accueils choisis et indiquez les horaires)							
	'			23 Fév	24 Fév	25 Fév	26 Fév	27 Fév	
1tra	J	Heure d'arri		h	h	h	h	h	
itre.		Journée	-			<u>_</u>	<u> </u>	<u> </u>	
itre.		Heure de dé	part	h	h	h	h	h	
itre.				LE PAIEMENT	EST OBLIGATOIRE			14	
itre.		Tarif	Nbr	e de jours	Nbre d'enfar	t Montan	t du paiement à	joindre	
itre.									
ar carte	nouve	aire		en vigueur si v	ous souhaitez fa	re un paiement	par carte bancai	re merci	

\* Cette action est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Tél: 02.38.42.15.15



# **VACANCES Février 2026**

Fonctionnement de l'ALSH des petites vacances



### ▶ Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Cercottes.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité. Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

# ►Lieux:



# Horaire des garderies

A l'accueil de loisirs \* le matin : de 7h30 à 9h00 \* le soir : de 17h00 à 18h30



# Accueil de Loisirs

8 rue du Stade 45520 CHEVILLY Tél: 02.38.80.11.14



N'hésitez pas à nous contacter pour toute question

Le 30 Janvier 2026 : Date limite d'inscription

#### ▶ Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert chaque jour des vacances scolaires (sauf jour férié). De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

#### ► Restauration :

Le déjeuner est inclus et un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

### ► Conditions d'inscription et modalité de règlement :

- \* Les inscriptions peuvent se faire aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier) ou au centre de loisirs de Chevilly.
- \* La date limite d'inscription est fixée au 30 janvier 2026. Toute inscription arrivant après cette date sera acceptée sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Une fois effectuées les inscriptions ne pourront plus être modifiées.
- \* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire. Sans celle-ci, votre enfant ne pourra pas être accueilli.
  - \* Les inscriptions se font à la journée (sauf jour férié). Elles doivent être communiquées avant la date limite d'inscription

► Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

TARIF 2026	Tarif journée Commune (Habitants de Cercottes)
Tranche 1 : de 0 à 260	5,65€
Tranche 2 : de 261 à 360	7,05 €
Tranche 3 : 361 à 460	8,55 €
Tranche 4 : 461 à 560	10,05 €
Tranche 5 : 561 à 660	11,35 €
Tranche 6 : 661 à 850	12,55 €
Tranche 7: 851 à 1100	13,95 €
Tranche 8 : 1101 à 1350	17,15 €
Tranche 9 : 1351 à 1500	19,15 €
Tranche 10 : 1501 à 1650	20,15 €
Tranche 11 : 1651 à 1800	21,15 €
Tranche 12 : 1801 et +	22,15 €
Tarif hors commune	34,90 €



Prise en charge financière par la mairie de Cercottes à hauteur de **5 jours par enfant**. Au-delà, le tarif hors commune sera appliqué.

En cas de non présentation du justificatif QF 2026 le tarif appliqué sera le tarif maximum. (QF de référence est celui de Janvier 2026)

# ► Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre, aux bureaux de l'association Cigales et Grillons.

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

#### ► Mode de règlement possible et facilité de paiement :

(à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

Par carte bancaire (nous contacter)

Par chèques vacances ANCV ou tickets CESU papier uniquement

#### ► Annulation :

- \* Pour raisons médicales : les journées d'absence donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes : Absence sur la journée complète +
  - présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs \* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.
- \* En cas d'annulation due à des évènements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.

Tél: 02.38.42.15.15